

MAIRIE DE PONT-DE-BUIS-LES-QUIMERC'H
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocationet d'affichage

30 mars 2023

L'An deux mille vingt trois

Le 6 avril à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de Ville, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Pascal PRIGENT, Maire,

Nombre de conseillers

En exercice	26
Présents	19
Votants	26

Etaient présents :

Anne-Marie HÉNAFF, Laura JAMBOU, Frédéric PERROT, Cécile CORMERY-RUCKLIN, Sophie PATTÉE, Donaïg JOUBIN, Alain POQUET, Gwënola COLLIOU, Isabelle MAUGEAIS, Sandrine CARIOU, Erwan PADELLEC, Philippe LE FLOCH, Jean-Yves PIRIOU, , Gilles MORVAN, Chantal CULIOLI, Christophe CLERMONT, Julie CANADO et Maryline LE GRAËT.

Absents excusés :

Aurélien LE BOT qui a donné procuration à Pascal PRIGENT,
 Fabien BRIVOAL qui a donné procuration à Anne-Marie HÉNAFF,
 Luc LEBRUN qui a donné procuration à Frédéric PERROT,
 Magalie PORTAS qui a donné procuration à Isabelle MAUGEAIS,
 Carine ROUZE qui a donné procuration à Cécile CORMERY-RUCKLIN,
 Grégory GUERIN qui a donné procuration à Sophie PATTÉE,
 Henri MORVAN qui a donné procuration à Gilles MORVAN.

Secrétaire de séance : Sophie PATTÉE a été élue secrétaire de séance.

DCM 2023-035

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal le projet de budget primitif 2023 qui a été examiné en Commission Finances et Personnel du 22 mars 2023.

Objet :

Affaires
 Financières

Il s'équilibre en recettes et dépenses :

➤ en section de fonctionnement à	4 709 810.56 €
➤ en section d'investissement à	3 773 850.35 €.

Budget général :
 budget primitif
 2023

Le budget primitif 2023 est adopté par 22 voix POUR et 4 voix CONTRE (Gilles MORVAN, Jean-Yves PIRIOU, Maryline LE GRAËT et Henri MORVAN (par procuration)).

Pont-de-Buis-Lès-Quimerc'h, le 6 avril 2023

Pour extrait conforme,
 Le Secrétaire de séance,
 Sophie PATTÉE



Le Maire
 Pascal PRIGENT

